

## grand angle

### Balade n° 7 : le Val des Vernes

Cet itinéraire pédestre de 12 km débute à la place de Wiers (0).

Longez l'église, prenez à gauche la Grand-Rue et passez au-dessus de la Verne de Bury (1); la prairie à votre gauche était encore entièrement inondée en décembre 1999. Au carrefour, continuez tout droit, rue Paul-Henri Spaak. Dans le virage, prenez à droite, à environ 200 m, un chemin sur la droite vous emmènera vers « la Tombette ». Au carrefour, continuez tout droit, par la rue de la Tombette : vous venez de rejoindre le circuit VTT n° 21 dont vous suivez le balisage. À partir d'ici, vous contournez une zone Natura 2000 sise à votre droite; Natagora y gère la réserve naturelle agréée du Rivage, composée de prairies humides bordées de saules têtards, de roselières en voie de restauration et d'une vieille plantation de peupliers.

Traversez la Verne de Basècles dite Verne noire grâce à la « Planche Lecoq » (La Tombette) (2) pour entrer en France. Les nombreux pontons sont appelés ici des planches; jadis, elles venaient bien à point aux contrebandiers ! Vous entrez dans le Parc naturel français et longez une zone de protection spéciale Natura 2000 qui ne fait qu'un tout avec la zone belge. Faites 250 mètres puis prenez la première route sur votre droite et poursuivez sur cette voie. Deux cents mètres après le n° 204 de cette rue et face à la grosse ferme blanche qui est sur votre gauche, prenez le



#### Comment accéder à la place de Wiers ?

**En bus, ligne 491 (Tournai-Mortagne-Péruwelz) depuis la gare de Tournai.**

*De l'autoroute E42 Mons-Tournai, prendre la sortie 28 vers Péruwelz. Au rond-point après le canal, prendre à droite et plus loin, traverser le chemin de fer, passer devant la gare, continuer presque tout droit en direction de Wiers (6 km).*

chemin en gravier à droite. Vous entrez dans le Grand Marais, cœur de la zone Natura 2000. L'homme y a creusé de nombreux fossés pour écouler les eaux omniprésentes et créer des parcelles de terre moins fangeuses. Au bout de ce chemin, près d'un large fossé, passez sur le petit pont en bois et longez jusqu'à son extrémité l'alignement de saules têtards. Passez à nouveau sur un autre pont en bois et continuez votre chemin; vous rejoignez la fausse Vergne, longue dérivation de la Verne de Basècles. Vergne est le nom donné aux deux Vernes à la fin de leur parcours. Vous longez une grande zone marécageuse où l'on fauche chaque hiver les roseaux. En plus des fossés, l'homme y a creusé de nombreux étangs pour s'y fournir en poissons. Actuellement, il apparaît dangereux pour la nappe phréatique d'ajouter étangs sur étangs dans le territoire de Wiers. Lorsque vous arrivez à un chemin en gravier, prenez à gauche. À mi-chemin, tournez à droite, passez entre les deux poteaux, puis continuez sur des terres rapportées en direction des deux rochers. Passez entre ceux-ci. À gauche, vous voyez dans

l'eau des touradons, grosses touffes de laïches. Prenez le chemin en face de vous et longez l'étang. Aux deux tiers de l'étang, vous voyez sur votre gauche un barrage au niveau réglable pour retenir l'eau dans le marais. C'est une gestion prônée par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut. Lorsque vous arrivez au chemin en gravier, prenez à gauche et poursuivez jusqu'à la rue César Dewasmès. Vous quittez le marais du Val de Vergnes en passant sur un large fossé, « la Colline ». Continuez en prenant sur votre droite. Suivez la rue jusqu'au carrefour en T formé avec la rue Villars et tournez à droite. Laissez la rue Escouffière sur votre droite et allez jusqu'au croisement suivant. Prenez à droite le chemin Mignot, il vous emmène à la départementale 102 à travers une cour de ferme. À la départementale, prenez à droite et rejoignez le canal du Jard, creusé à peu de distance de l'Escaut en 1773-1775. C'est par ici que le Général Dumouriez quitta les armées de la République en avril 1793.

Après un ancien poste de douane et café, la route passe sur les deux Vernes

*Vue aérienne du Val de Vernes, complexe transfrontalier de marais et plans d'eau.*



A. Imagerie-PNRF 1998

réunies (3) qui se jettent dans le canal du Jard, lui-même rejoignant l'Escaut. Plus loin, vous passez sur l'Ourseau. Engagez-vous à votre droite en direction du restaurant l'Ourseau.

Au croisement, prenez à gauche, vous êtes devant la grille du château de Vergne (4) où résida la famille du Maréchal Bernadotte devenu roi de Suède et dont le fils s'appelait Oscar 1<sup>er</sup> (qui a donné son nom à la rue). Passez devant le château, poursuivez votre route; au prochain carrefour, prenez à droite, c'est la rue de Vergne. Vous apercevez bientôt l'Eglise de Wiers et vous quittez la zone Natura 2000.

À la patte d'oie formée par les rues de Vergne, des Anglais et du Prince d'Epinoy, vous pouvez emprunter cette dernière pour un aller-retour vers le château du Biez (5), très important du temps des princes d'Epinoy. Empruntez ensuite sur votre droite, la rue Basse, puis tournez à gauche, c'est la rue du Plantis; ensuite prenez à droite la rue de la Croix.

Presque de suite, face au numéro 108, vous découvrez le paysage de la photo « grand angle » (6). C'est le point d'arrêt 28 de la Route Paysagère du Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Au bout de celle-ci, une croix est dressée depuis 1660; empruntez à votre droite, le chemin de la Verne (de Bury) qui se transforme en son extrémité en un petit sentier qui coupe à travers champs. Vous aboutissez à la rue Saint-Hubert qui vous ramène à votre point de départ sur la place de Wiers.



Samuel Dhondt

### Pour en savoir plus :

Maison du Parc  
naturel des Plaines  
de l'Escaut  
Tél : 069/77.98.10  
Rue des Sapins 31  
7601 Bon-Secours



## natagora le magazine couleurs nature

Publication bimestrielle de Chantier Coopératif - Natagora asbl  
Rue du Wisconsin 3 - B-5000 Namur  
Tél. : 081/830.570 - Fax : 081/830.571  
info@natagora.be - <http://www.natagora.be>  
Forum Aves : <http://fr.groups.yahoo.com/group/aves-contact/>  
Forum RN (membres effectifs) : <http://fr.groups.yahoo.com/group/rnob/>  
Forum Natagora : <http://fr.groups.yahoo.com/group/natagora-contact/>

Publié avec le soutien de la Communauté Française,  
Direction Générale de la Culture et de la Communication.  
Publié avec l'aide de la Ministre de l'Environnement et de l'Énergie de la Région de Bruxelles-Capitale, du Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme de la Région wallonne et du Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial.  
Publié avec l'aide du Ministère de l'Emploi de la Région wallonne et du Ministère de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale qui octroient des postes A.P.E.

Éditeur responsable : Reginald Pauwels, rue du Wisconsin 3, 5000 Namur

Impression : Imprimerie Chauveheid, Stavelot  
Rédaction : Louis Bronne (04/250.95.97 - [louis.bronne@natagora.be](mailto:louis.bronne@natagora.be))  
et Jean Rommes (02/245.55.00 - [jean.rommes@natagora.be](mailto:jean.rommes@natagora.be))

Ont collaboré à ce numéro : André Burnel, Cédric Calberg, Jean-Philippe Colson, Gérard Frola, Pascal Hauteclair, Marguerite Hubert, Joëlle Huysecom, Jean-Paul Jacob, Harry Mardilyn, Pierrette Nyssen, Denis Parkinson, Jean-Claude Philippart, Alain Quintart et Roland de Schaeetzen.

Mise en page : Christophe Collas  
Publicité : prendre contact avec la rédaction  
Tirage : 12 000 ex.

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).  
La reproduction des textes et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction.

Imprimé sur papier 100 % recyclé Cyclus Print.

ISSN 1780-3756

Entreprises partenaires

